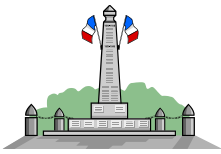


N°656—Année 2023

Le 4 mai 2023



Sommaire :

- Page 2 à 3 : Compte rendu réunion de conseil municipal
- Page 4 : Information cantine
- Page 5 : Menus de cantine
- Page 6 : Bibliothèque
- Page 7 : Associations / Petites annonces & Divers
- Page 8 : Permanence des élus

FLESSELLES

Clé de Contact

231, rue de la Vigne

☎ 03.22.93.74.67 - 🌐 : 03.22.93.67.32

Pour nous écrire :
✉ mairie.flesselles@nordnet.fr

Pour visiter notre site internet :
🌐 www.mairieflesselles.fr

Cérémonie du 8 mai

11 h 00

Appel de la population par sonneries de cloches.
Rassemblement devant la Salle des Fêtes du Conseil Municipal, des Déportés, des Anciens Combattants, de l'Harmonie de Flesselles, des Enseignants, des parents d'élèves, des Enfants des Ecoles et de la Population.

11 h 15

Marche funèbre avec l'Harmonie de Flesselles
Lecture du manifeste du Bureau National des Anciens Combattants.

Dépôt de gerbes. Appel aux Morts.

Minute de silence.

Hymne National

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert aux participants,

à la Salle Polyvalente de l'école G. Brassens



Repas du 8 mai

Le Maire, le Conseil Municipal seront heureux d'accueillir les aînés de la commune ayant répondu à l'invitation au repas

du lundi 8 mai 2023 à partir de 12h30

à la salle des fêtes

(en cas d'indisponibilité prévenir la mairie au 0322937467)

Prochaine parution de la clé de contact le mercredi 17 mai 2023

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 14 Avril 2023 à 20 H 00

Commune de FLESSELLES

Par suite d'une convocation en date du 05 Avril 2023, les membres composant le conseil municipal de la commune de FLESSELLES se sont réunis en date du 14 Avril 2023 à la Mairie à 20 heures, sous la présidence de Mr LOUETTE Jocelyn, Maire.

Membres présents : BONNARD Solange, CHERIFI Alice, DELECLUSE Nathalie, DUBREUCQ Ludovic, LOUETTE Jocelyn, MARSILLE Séverine, MARTINVAL Claude, MOREL Claude, MOREL-AFIR Louisa, NOGENT Roland, PERRET Eric, PHILIPPON Jeannine, ROZMIAREK Sylvie, TOUPART Patrice, Conseillers municipaux et, LEU Eric, conseiller municipal suppléant, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L. 2121-7 et L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Membres absents excusés : DUGAVE Estelle, HUL Sovankiri, Mr GUIBON Eric, PECOURT Isabelle et SEGURA FARO Véronique

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

POUVOIRS :

Madame SEGURA FARO Véronique a donné pouvoir à Monsieur Claude MARTINVAL

Madame Estelle DUGAVE a donné pouvoir à Mme Sylvie ROZMIAREK

Le conseil municipal a désigné M. MARTINVAL Claude pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du 03 Mars 2023 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

- 1- Approbation du Compte de gestion 2022 de la commune : Délibération n° 5/2023 - Adopté à l'unanimité
- 2- Vote du Compte Administratif 2022 de la commune : Délibération n° 6/2023 - Adopté à l'unanimité
- 3- Affectation des résultats 2022 de la commune : Délibération n° 7/2023 - Adopté à l'unanimité
- 4- Vote des taux des taxes locales et produit fiscal attendu : Délibération n° 8/2023 – Adopté à l'unanimité
- 5- Vote du Budget Primitif 2023 : Délibération n° 9/2023 - Adopté à l'unanimité
- 6- Approbation du Compte de gestion 2022 des locaux Commerciaux : Délibération n° 10/2023 - Adopté à l'unanimité
- 7- Vote du Compte Administratif 2022 des Locaux Commerciaux : Délibération n° 11/2023 - Adopté à l'unanimité
- 8- Affectation des résultats 2022 des locaux commerciaux : Délibération n°12/2023 - Adopté à l'unanimité

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal

- 9- Vote du Budget Primitif 2023 des locaux commerciaux : Délibération n° 13/2023 - Adopté à l'unanimité
- 10- Convention de financement des travaux de voirie : Délibération n° 14/2023 - Adopté à l'unanimité
- 11- Convention pour l'entretien des poteaux d'incendie : Délibération n° 15/2023 - Adopté à l'unanimité
- 12- Nouveau tableau des effectifs : Délibération n° 16/2023 – Adopté à l'unanimité
- 13- -Autorisation donnée au Maire pour représenter la commune, choix d'un avocat et convention d'honoraires / SCI Les Samariens: Délibération n° 17/2023 – Monsieur le Maire est sorti au moment du vote Adopté à l'unanimité des membres présents
- 14- Autorisation donnée au Maire pour représenter la commune, choix d'un avocat et convention d'honoraires – Affaire LADENT/ : Délibération n° 18/2023 – Monsieur le Maire est sorti au moment du vote Adopté à l'unanimité des membres présents

Fait à Flesselles, le 17 Avril 2023

Le Maire,

Jocelyn LOUETTE

Les délibérations sont consultables en Mairie, sur le tableau d'affichage électronique et sur le site de la commune

Le civisme



L'arrêté municipal du 23 mai 2017 est toujours en vigueur.

Il stipule que la pratique des jeux de ballon est interdite sur la chaussée dans la commune car il peuvent présenter un danger pour pratiquants et pour la circulation des véhicules.

De plus ces activités occasionnent des nuisances sonores aux riverains.

Les jeunes flessellois sont invités à jouer sur les espaces verts de la rue du Pré Bain et la Place des Déportés, pour leur permettre de s'adonner à leur passion , sans craindre pour leur sécurité et sans troubler la tranquillité du voisinage.

INFORMATION CANTINE :**LE JEUDI 18 MAI****EST UN JEUDI « FERIÉ »****VOUS DEVEZ****IMPERATIVEMENT RESERVER****VOS REPAS AU PLUS TARD****LE MERCREDI 17 MAI****POUR LA SEMAINE****DU 22 AU 26 MAI**

Menus de cantine



Du lundi 15 au mardi 16 mai 2023

Lundi 15	Mardi 16
Concombre façon tzatziki (fromage blanc, menthe)	Lentilles vinaigrette
Tortis sauce caponata (tomate, poivron, courgette, olives noires)	Sauté de veau sauce jus
Yaourt à la grecque au miel	Ratatouille
Fruit de saison	Riz
	Fromage frais sucré
	Dessert lacté pomme et framboise (à boire)

Du lundi 22 au vendredi 26 mai 2023

Lundi 22	Mardi 23	Jeudi 25	Vendredi 26
Tomate et petits légumes (carotte, haricot, petit pois)	Betteraves vinaigrette	Macédoine mayonnaise	Pâtes du soleil (pâtes, tomates, poivrons, huile d'olive)
Quenelles de brochet sauce mornay	Nuggets de poulet	Jambon blanc	Boulettes au bœuf sauce basquaise
Riz	Purée de pommes de terre	Coquillettes sauce tomate	Petits pois
Semoule au lait	Pointe de brie	Fromage frais sucré	Yaourt aromatisé
Fruit de saison	Mousse chocolat au lait	Fruit de saison	Palmier



Quand la bibliothèque s'anime ...



Horaires d'ouverture

Mardi de 9h30 à 12h
 Mercredi de 14h à 18h
 Jeudi de 15h30 à 18h
 Samedi de 9h à 12h30

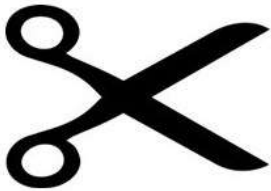


Samedi 13 Mai à 10h

« Bestiaire Biz'art »

Atelier créatif d'animaux fantastiques ou fantaisistes
 pour enfants à l'imagination débordante !!!

Dès 5 ans, sur inscription



Mercredi 31 Mai à 14h30

Atelier créatif « Un cadeau pour celle que j'aime »

Dès 5 ans, sur inscription



biblio-flesselles@orange.fr



09 88 18 75 33

Associations

CATM / OPEX ,membres sympathisants ,section de Flesselles

ORGANISE

UNE SORTIE LE SAMEDI 3 JUIN 2023

" LE PORT AUX PERCHES "

07h00 : Départ place de l'église

10h00 : Visite de l'usine élévatoire de Tribardou (à coté de La FERTE MILON)

12h00 : Croisière gourmande sur L'Ourque à bord de la péniche
" LE GLIGNON", pour découvrir des paysages bucoliques lors de
la croisière sur l'OURQUE .(déjeuner d'environ 3 heures)

MENU

ACCUEIL PÉTILLANT ET SES CRAQUOTTES

PATÉ EN CROUTE RICHELIEU ET SON CONFIT D'OIGNONS

BALLOTIN DE VOLAILLE FORESTIER ET S' DUO DE GARNITURES .

FROMAGES

LA GOURMANDISE DU CAPITAINE

VIN À DISCRÉTION (JUSQU'AU FROMAGE)

EAU MINÉRALE À VOLONTÉ + CAFÉ

PARTICIPATION: Adhérent : 65 euros Non adhérent : 75 euros

RÈGLEMENT À L'INSCRIPTION AVANT LE: samedi 13 MAI 2023

Auprès de : CHANTAL BRÜCKMANN : 06 42 78 16 00

MICHEL MENAGER : 06 87 73 37 00

PHILIPPE MAROLLES : 06 72 04 79 95

(nombre de places limité à 50)

Remerciements



La famille BRIZET vous remercie infiniment de la sympathie que vous leur avez témoignée à l'occasion de la grande épreuve qu'ils traversent,
une attention toute particulière à Monsieur Jean-Marc DUFOSSÉ pour son aide auprès de Jean-Claude.

LES PERMANENCES



Les permanences des Elu(e)s se feront
UNIQUEMENT sur rendez-vous



MAIRIE DE FLESSELLES - 03.22.93.74.67 — Responsable de publication : Nathalie SUEUR

Vous pouvez envoyer vos annonces ou commentaires par Internet : mairie.flesselles@nordnet.fr ou secretariat-mairieflesselles@nordnet.fr ou les déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie

Conditions pour la parution des annonces :

Les annonces doivent être déposées au plus tard le **jeudi soir (à 17h00) pour la clé de contact de la semaine suivante.** Les annonces sont exclusivement réservées aux habitants de FLESSELLES. Les annonces doivent être claires et lisibles. Au dos de chaque annonce doivent figurer obligatoirement les coordonnées de l'annonceur.

Si votre annonce n'est pas conforme à ces conditions, elle ne sera pas publiée.